

# FOURDRIGNIER FORMATION CONSEIL

N° URSSAF : 080 1300006448342 - N° SIRET : 424 741 890 00042 - APE : 8559B

Enregistré sous le numéro 21 08 00398 08

**Marc FOURDRIGNIER**

**Sociologue. Formateur-consultant**

17 rue du Chalet

51100. REIMS

E-Mail : mafourdrig@aol.com

[Site internet : http://marc-fourdrignier.fr/](http://marc-fourdrignier.fr/)

## **PASSE, PRESENT ET FUTUR DE NOUZONVILLE** **Rapport d'enquête**

Octobre 2012

**D.E.F.G. Société d'Edition**

**9 rue de Moulin Florent**

**BP 17**

**51420 Witry-lès-Reims**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
INTRODUCTION.....	3
I. LE PROJET D'ENQUETE .....	4
A. Le projet de travail .....	4
B. La démarche de travail .....	5
II. LES RESULTATS DE L'ENQUETE .....	6
A. Des travaux antérieurs .....	6
1. Des études générales des années 80' .....	6
2. Des diagnostics dans le cadre des dispositifs des années 2000 .....	7
B. La situation de Nouzonville .....	8
1. Un contexte sociodémographique fragile.....	8
2. Une tradition industrielle ancrée.....	10
3. Une culture de l'entre soi et une ouverture problématique .....	10
4. Un territoire composite : .....	13
5. Une dimension politique complexe .....	15
C. Des perspectives pour la ville ?.....	17
1. La question du patrimoine industriel et de la mémoire ouvrière.....	18
2. La question de la culture .....	19
3. La question du tourisme : .....	21
4. La question des solidarités .....	22
III. LES SUITES DE L'ENQUETE .....	25
A. La réalisation du livre .....	25
B. Le travail sur la mémoire et les perspectives .....	26
Conclusion .....	26
Annexe 1: Documentation .....	29
Annexe 1: Documentation .....	29
A. Bibliographie générale .....	29
B. Articles du journal l'Ardennais.....	30
C. Documents de la Communauté d'Agglomération.....	30
D. Principaux sites cités.....	31
Annexe 2 : Liste des principaux sigles utilisés .....	31
Annexe 3 : Les sites industriels de Nouzonville en 2007. ....	32
Annexe 4 : Repères chronologiques .....	33
Annexe 5 : Les "unes" de l'Ardennais sur Nouzonville.....	36

## INTRODUCTION

Pour une ville ou un territoire s'intéresser à son histoire, à sa mémoire, est aujourd'hui devenu « ordinaire ». En disant cela nous ne voulons pas minimiser l'initiative à laquelle nous contribuons. Nous voulons simplement insister sur le fait que c'est aujourd'hui une idée acceptable, ce qui n'a pas toujours été le cas. Elle peut se décliner de plusieurs manières tant du point de vue de celui qui prend l'initiative que de son contenu. En effet elle peut se faire à l'initiative d'une personne, souvent passionnée d'histoire ; elle peut se faire aussi dans le cadre d'initiatives publiques, en lien avec des dispositifs. Elle peut porter sur l'histoire reconstruite à partir de documents écrits, de photos... Elle peut aussi se centrer sur la mémoire. Dans ce cas on va être dans un travail plus vivant et plus subjectif dans la mesure où il va prioritairement se baser sur la mémoire des vivants. Deux réalisations issues des vallées de Meuse et de Semoy peuvent illustrer ces distinctions. La première est la publication d'un ouvrage, « Semoy, l'autre vallée ou chronique d'une famille industrielle »<sup>1</sup>, par Claude CARTON, président des amis de l'Ardenne. Portant sur la vie d'une famille il s'appuie notamment sur des documents, des photos et des témoignages. La seconde, intitulée « Mémoire », est portée par le centre social d'Orzy. « *Elle a pour objectif de favoriser la transmission des histoires des habitants entre les générations* »<sup>2</sup>. Elle s'inscrit dans un travail initié depuis 2003 où « *le centre social effectue un travail collectif sur la Mémoire de Revin et plus particulièrement du quartier d'Orzy, cherchant à valoriser cette ville et ses habitants, issus de pays et cultures très différents* »<sup>3</sup>. On voit ici comment ce travail de mémoire n'a pas simplement un objectif de reconstitution, tourné vers le passé, mais aussi un objectif de projection vers le futur, notamment lorsque des modifications importantes se produisent. Elles peuvent affecter les logements par les opérations de rénovation urbaine mais aussi les entreprises par des processus de mondialisation et de désindustrialisation. C'est dans cette lignée que se situe le présent travail, sachant qu'en parallèle de ce projet sur la mémoire un travail d'historien a été mené par Gérard DARDART et devrait être publié en octobre 2012. En marge de ces deux projets on peut aussi citer le prochain ouvrage de Terres Ardennaises qui devrait comporter une contribution de Jean CLERC sur son enfance à Nouzonville.

Dans le cadre de l'appel d'offres<sup>4</sup> lancé par la Communauté d'Agglomération "Cœur d'Ardenne" relatif à *l'accompagnement dans le cadre du projet relatif au passé, présent et futur de la commune de Nouzonville* un projet a été construit par la société d'édition DEFG sur le deuxième lot : *Création d'un livre recueil de photos et de paroles des habitants de Nouzonville*. La décision a été prise de m'associer comme sociologue à la réponse. L'objectif est de procéder à un premier repérage sociologique qui doit ensuite servir de base à la réalisation d'un travail journalistique qui constituera le livre demandé.

Le projet initial est rappelé avant de présenter les résultats de l'enquête, ce qui permettra alors de faire le lien avec la suite du travail.

---

<sup>1</sup> - Publié aux éditions du Mont de Jeux et présenté dans l'Ardennais, 25 mai 2012 sous le titre : La Semoy, « l'autre vallée », magnifiée.

<sup>2</sup> - L'Ardennais. Le centre social doublement impliqué. Rénovation urbaine du quartier d'Orzy. 27 mai 2012.

<sup>3</sup> - <http://revin-memoire.fr/>. Site dédié au travail de mémoire. La liste des sites internet cités est reprise à la fin du rapport en annexe 1-D.

<sup>4</sup> - Marché n° 2011/PA.077.PV

## I. LE PROJET D'ENQUETE

Quel était le projet de départ ? Comment a-t-il évolué et comment a-t-il été réalisé ?

### A. Le projet de travail

L'appel d'offres comportait deux lots : le premier était intitulé : *accompagnement dans la mise en œuvre du projet relatif au passé, au présent et au futur de la commune de Nouzonville* ; le second, *création d'un livre recueil de photos et de paroles des habitants de Nouzonville*. Le premier s'est révélé infructueux. La communauté d'agglomération a décidé de ne pas relancer un appel d'offres et de prendre appui, en partie, sur le travail du deuxième lot, attribué à DEFG. Le projet d'enquête, conçu initialement pour le second lot, a donc été modifié.

Dans ce premier lot *l'objectif est de coordonner l'ensemble des acteurs Nouzonnois dans cette mise en place et dans le cadre d'une démarche participative.*

*Deux axes d'interventions sont ciblés :*

*- A partir du recueil d'informations auprès de la population, des professionnels et secteur associatif, sur la mémoire de leur Commune, il s'agira de mettre en exergue 2 à 3 axes prioritaires marquant l'identité de la Commune et à partir desquels un travail de projection sur l'avenir pourra être mis en place. L'idée de reconversion des mentalités est sous jacente à ce travail dans le but de créer une nouvelle dynamique du territoire et des hommes, ceci en lien notamment avec la Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières.*

*- Accompagner les habitants et les professionnels dans le rêve de leur Ville idéale tant du point de vue sociale qu'urbain. Cette démarche devra être accompagnée étroitement pour ramener progressivement ce rêve à une conception plus réaliste mais toujours dans cette idée de projection sur l'avenir et de dynamique de reconversion des mentalités et des pratiques<sup>5</sup>*

Pour à la fois réaliser l'étude préalable prévue dans le projet et contribuer au premier axe du lot n° 1 un travail d'enquête a été défini. Il donnera lieu à un rapport qui servira à la fois à orienter le travail pour la réalisation du livre et pour la mise en œuvre du projet « mémoire ».

A titre principal l'enquête vise à repérer, auprès d'informateurs privilégiés, des éléments porteurs de mémoire et susceptibles d'être valorisés collectivement et porteurs de développement local.

Ces éléments sont divers. Il peut s'agir de :

- Lieux : rues, lieux dits, localisation d'entreprises, friches, .....)
- Moments : 1968, 2007, « fêtes des vieux »....
- Personnages politiques (Jean-Baptiste CLEMENT, anciens maires) ou culturels (Jean ROGISSART, Frantz BARTELT,...).
- Activités collectives : métallurgie, affouage, spécialités culinaires locales....
- Solidarités locales : société de secours mutuels, paternalisme industriel, aide sociale,....

---

<sup>5</sup> - Extrait du cahier des charges.

L'enquête vise également à repérer les éléments porteurs d'identités : qu'est-ce qui distingue ? Qu'est-ce qui réunit ?

Ces éléments porteurs de mémoire sont également variés :

- Identité territoriale : à l'intérieur de Nouzonville entre ses différents quartiers ; à l'extérieur de Nouzonville entre les autres communes de la vallée.
- Identité sociale : patrons/ouvriers
- Identité idéologique : blancs/rouges ; gauche/droite ; communistes/socialistes ; .....

Méthodologiquement il s'agit de privilégier – dans une perspective participative- les discours des uns et des autres, leurs représentations du passé et du présent, les perspectives qu'ils entrevoient pour la ville. Il ne s'agit donc pas de savoir qui a tort ou a raison, ou si c'est bien la vérité historique. Par définition la mémoire n'est pas un phénomène objectif. Et c'est bien sur la base de ces représentations que les uns ou les autres seront susceptibles de se mobiliser, par eux-mêmes ou en lien avec l'action de telle ou telle structure (centre culturel, CCAS<sup>6</sup>, association Nouzon'vie.....).

Les personnes à rencontrer ont été listées par le CUCS et Nouzon Vie. Toutes ne seront pas rencontrées dans cette première phase. 8 ou 10 maximum le seront. Les autres pourront participer à la suite du travail, notamment avec le journaliste.

## ***B. La démarche de travail***

Elle a été encadrée par deux comités de pilotage les 24 mai et 11 septembre qui ont permis de présenter le projet et les résultats. Ils ont présidés par le vice président de la communauté d'agglomération en charge de la politique de la ville, et animés par le pôle politique de la ville. Le Maire de Nouzonville était représenté par une adjointe et le secrétaire général.

Comme il était prévu les informations ont été recueillies, à titre principal, par le biais d'entretiens en face à face à Nouzonville. Ont été rencontrés des interlocuteurs privilégiés jouant un rôle dans la vie et le développement de la ville. Certains avaient une vision plus décalée au regard de leur propre histoire (longue antériorité à Nouzonville ou exercice passé de responsabilités).

Les acteurs rencontrés œuvrent dans les différents champs concernés par l'étude : le politique municipal et communautaire, le champ associatif, le champ patrimonial et historique, le champ social, socioculturel et sportif, le domaine touristique....

Les entretiens, avec des variantes selon les interlocuteurs, ont permis d'aborder le rapport que chacun a à la ville (antériorité biographie familiale rapide...) la manière dont chacun envisage la situation actuelle de la ville et son avenir.

D'autres investigations complémentaires ont été menées par le recueil de documents pour avoir des points de repères dans le passé de la ville, par l'analyse de la presse locale sur les six derniers mois afin de voir comment la presse locale contribue à alimenter certaines représentations, par la consultation de quelques statistiques.

Enfin des études analogues ont été recherchées, notamment sur Nouzonville, afin d'avoir des points de comparaison, notamment dans le temps.

---

<sup>6</sup> - Les principaux sigles utilisés sont repris en annexe 2.

## II. LES RESULTATS DE L'ENQUETE

Pour pouvoir donner sens aux informations recueillies il est important de pouvoir les comparer. C'est la raison pour laquelle un premier point est consacré aux travaux antérieurs. Puis seront présentés les principaux enseignements de l'enquête en deux temps : d'abord par l'analyse de la situation de la ville et ensuite par les perspectives qui peuvent être tracées.

### A. Des travaux antérieurs

#### 1. Des études générales des années 80'

Ce n'est pas la première fois que la ville de Nouzonville, ou plus largement la vallée, font l'objet d'une investigation sociologique. Plusieurs travaux peuvent être ici identifiés.

- Dans le courant des années 80 le sociologue Michel Pinçon, dans le cadre d'un ensemble de travaux réalisés au niveau national, cherche à « *comprendre l'organisation des modes de vie des familles ouvrières, non seulement comme produits des conditions présentes, mais aussi comme moments d'une histoire individuelle et collective, comme aboutissements du passé et projections dans l'avenir* » (Pinçon, 1987, p 7)<sup>7</sup>. Le titre de son ouvrage de synthèse n'a pas laissé insensible à l'époque : **Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales**. Cet ouvrage, publié il y a 25 ans, en 1987, constitue une référence de premier choix pour évaluer les continuités, les changements et les ruptures avec la situation du milieu des années 80<sup>8</sup>.
- A la même époque sur un territoire plus large et sur une population plus ciblée c'est l'ethnologue Jean-François Gossiaux qui rédige « Avoir seize ans dans les Ardennes ». Il s'intéresse aux jeunes de la vallée qui découvrent au milieu des années 80 les premiers stages d'insertion sociale. Pour lui « *la question posée est [alors ou déjà..] celle de la position qu'ils peuvent et qu'ils pourront occuper au sein d'une société locale où le présent abolit les références du passé et où le futur n'a pas d'image* » (Gossiaux, 1987, p 8).
- Dans un tout autre registre plus culturel et patrimonial on peut citer les travaux initiés dans les années 80' par le biais de l'inventaire général. Il « *recense, étudie, fait connaître, dans un contexte de recherche scientifique pure excluant toute préoccupation d'ordre administratif ou fiscal, toute œuvre quels que soient son auteur et son époque, dont le caractère artistique, historique, archéologique ou ethnologique permet de considérer qu'elle constitue un élément du patrimoine artistique de la région de Champagne-Ardenne* » (Balsamo, 1987, p.2). Vingt ans plus tard, en 2007, une initiative de même nature a porté sur l'inventaire du patrimoine industriel des Ardennes. Sur 339 notices réalisées 25 portent sur la commune de Nouzonville (voir annexe 3).

---

<sup>7</sup> - Nous utilisons ce mode de présentation pour les ouvrages figurant en documentation. Se reporter à l'annexe 1-A.

<sup>8</sup> - La presse locale a d'ailleurs fait référence à ce travail dans un article du début d'année : L'Ardennais (2012). A la recherche de l'ouvrier perdu. 6 mars.

## 2. Des diagnostics dans le cadre des dispositifs des années 2000

Avec le développement de ce que l'on nomme la politique de la ville les diagnostics se sont multipliés. Deux vont retenir ici notre attention : le premier a servi de base à l'élaboration du Contrat Urbain de Cohésion Sociale en 2007 ; le second visait à préfigurer la constitution du pôle social de Nouzonville.

Le diagnostic inscrit dans le CUCS 2007<sup>9</sup> identifie les points suivants :

### Caractéristiques de la Ville

- Une ville étalée pouvant entraîner des difficultés de mobilité. La mise en place des transports en commun en 2005 a permis d'atténuer cet état de fait
- une ville répartie en 3 parties principales : le centre (où classes moyennes), la cachette et Devant Nouzon (avec le quartier Rimbaud où on retrouve les foyers les plus modestes). Mais, on retrouve une mixité sociale certaine au sein même de chaque quartier (si on prend l'échelle de la rue)
- un centre ville fédérateur (avec l'Hôtel de Ville, le centre culturel et la bibliothèque où les jeunes se retrouvent...)

### Atouts :

- Les Nouzonnais sont attachés à leur Ville
- La Ville possède un potentiel de développement touristique réel à partir du patrimoine naturel de la commune (forêt, Meuse...)
- Des projets ambitieux : la place, la requalification du centre ville et de la friche
- La proximité de Charleville (bonne desserte en transports)
- Un tissu associatif développé dans les domaines des loisirs, du sport, de l'animation, du social
- Des infrastructures sportives de qualité
- Un centre culturel

### Freins :

- Il se fait sentir une certaine nostalgie du passé qui freine l'élaboration de projets modestes. Il est également constaté un certain repli sur soi et une difficulté à ce que les partenaires se fédèrent autour de projets communs (les acteurs semblent mal identifiés)
- La proximité avec Charleville est aussi un frein : peu de dynamisme commercial...
- Manque de moyens financiers de la Ville

Le rapport préalable à la constitution du pôle social souligne quant à lui les points suivants :

Les atouts de Nouzonville sont les suivants : la refonte urbaine, un bon maillage scolaire, des équipements sportifs diversifiés, la création d'une cantine scolaire, une vraie vie associative, pas de questions aiguës d'insécurité ni de délinquance lourde, le centre culturel, l'environnement porteur pour un tourisme vert et la proximité de Charleville-Mézières.

Par ailleurs, les projets en cours soutenus par le CUCS constituent des points d'appui, des relais, des ressources susceptibles de mutualisation dans la perspective de la mise en place du Pôle.

---

<sup>9</sup> - Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération de Charleville, (2007 ? ), p 98.

Les limites et les contraintes sont : la situation économique et le taux élevé de chômage, la précarisation de nombreux ménages, la culture industrielle encore prégnante, la délinquance de certains jeunes, un social un peu délaissé et la tendance au repli sur leur quartier de nombreux Nouzonnois.

Ce à quoi s'ajouterait (selon certains des responsables interviewés, une dynamique partenariale très insuffisante (à chacun son pré carré, en quelque sorte) ainsi qu'une insuffisance de ressources humaines qualifiées sur la ville, en termes d'offres associatives en matière culturelle, sportive et sociale.

Enfin, le budget relativement modeste de la commune de Nouzonville ne plaide pas pour une prise en charge par la municipalité du Pôle Social.

A ce stade ces éléments ne nécessitent pas de commentaires spécifiques. Ils seront repris au regard des éléments évoqués par nos interlocuteurs.

## ***B. La situation de Nouzonville***

Comment peut-on caractériser la ville de Nouzonville d'un point de vue sociologique ? Cinq points sont abordés : le contexte sociodémographique, la tradition industrielle, la culture de l'entre soi, le territoire et le fonctionnement politique.

### **1. Un contexte sociodémographique fragile**

Il peut apparaître comme un exercice obligé de commencer par des données statistiques. Ce n'est pas le cas ; c'est tout simplement une manière de pouvoir situer la ville sur la base de quelques indicateurs et de la comparer à deux villes voisines : Bogny sur Meuse d'un côté et de l'autre Charleville-Mézières (tableau 1).

Sur la plupart des indicateurs les situations de Bogny et Nouzonville sont proches, voire très proches : la taille de la ville et des ménages, le revenu moyen, même si la proportion de ménages imposables est plus faible à Nouzonville, les taux d'activité. Par contre la proportion de propriétaires est plus forte à Bogny, tout comme la part des logements vacants, de même que la place occupée par l'industrie. Le taux de chômage est plus élevé à Nouzonville.

Parallèlement les contrastes avec Charleville sont forts : à Nouzonville la baisse de population est légèrement plus faible ; on y trouve plus de propriétaires et moins de logements vacants ; des revenus plus faibles et une proportion plus forte de ménages non imposables ; un taux d'activité et un taux de chômage plus élevés ; enfin une activité industrielle plus présente.

Ces différents éléments permettent de dire que la situation de la ville est quelque peu fragile. En effet de 1999 à 2009 la population totale est en baisse, le solde naturel est déficitaire, au moins pour 2010. Les revenus moyens sont faibles de même que la proportion de ménages imposables. Cette situation n'est pas surprenante ; elle est le fruit de l'histoire industrielle de la ville et des restructurations connues à la fois de longue date et récemment.



**Tableau 1 : Comparaison sociodémographique de Nouzonville**

Domaines	Indicateurs	Nouzonville	Charleville-Mézières	Bogny sur Meuse
Démographie	Population en 2009	6323	49 975	5510
	Superficie (en km2)	10.9	31.4	23.2
	Tx annuel moyen de variation entre 1999 et 2009	- 0.8 %	- 1.0 %	<b>- 0.6 %</b>
	Nombre de ménages en 2009	2541	23 427	2237
	Taille moyenne des ménages	<b>2.49</b>	2.13	2.46
	Différence Naissances – Décès domiciliés en 2010	<b>- 17</b>	+ 164	+21
Logement	Part des logements vacants en 2009	<b>7.1%</b>	8.8 %	9.4 %
	Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2009	54.9%	35.1%	<b>60.2%</b>
Revenus	Revenu net moyen par foyer fiscal en 2009	16 503 €	18 117 €	<b>16 028 €</b>
	Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux	<b>37.7%</b>	43.9%	39.4%
Activité, Emploi	Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2009	<b>66.6%</b>	65.9%	66.4%
	Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2009	<b>21.2%</b>	18.4%	18.6%
Etablissements	Part de l'industrie dans les établissements actifs au 31.12.2009	13.5%	5.1%	<b>18.2%</b>

Source : INSEE

## 2. Une tradition industrielle ancrée

La plupart des personnes rencontrées ont fait, plus ou moins longuement, référence à l'époque où la vie de la ville était rythmée par le son des marteaux pilons et les sifflets des usines. « *Thomé donnait le rythme et chacun vivait à ce rythme la. Tout le monde vivait au rythme des pilons* ».

Il est peu de dire que cette tradition est ancienne. En effet dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle on trouve trace de la création d'un établissement métallurgique. Un siècle plus tard « *dès avril 1690<sup>10</sup> l'intendant Malézieu et le maréchal de Tessé peuvent constater que la chaîne complète de production d'un fusil est en place à Nouzon* » (Bertrand, 1987a). La fabrique royale d'armes de Nouzon est en place. Elle fonctionnera jusqu'en 1836, date de sa fermeture en application d'une ordonnance de 1829 décidant la fermeture des manufactures proches de la frontière. Cependant les bâtiments de l'ancienne fabrique d'armes vont devenir « le berceau des industries mouzonnaises » pour reprendre la formule de Jean Clerc. Au début du XX<sup>e</sup> siècle on dira que Nouzonville était le Creusot Ardennais. C'est dans cette période entre 1850 et 1914 que l'industrie métallurgique va fortement se développer, et notamment l'entreprise Thomé-Génot à Nouzon (encadré 1). Didier Bigorgne parle pour cette période de « l'euphorie métallurgique »<sup>11</sup>

### Encadré 1 : Historique de l'entreprise Thomé-Génot

La société des Ateliers Thomé-Génot créée par Jean-Baptiste Thomé s'implante boulevard de la Gare (actuel boulevard Jean-Baptiste Clément) en 1863 sur des terrains achetés en 1855 par Louis-Gustave et son beau-frère Eugène-Auguste Génot aux industriels Grandry et Hardy- Capitaine. En 1880, Auguste Thomé devient le principal actionnaire de cette affaire spécialisée dans les ferrures pour les chemins de fer et la marine. Avant la Première Guerre mondiale, les Ateliers Thomé-Génot produisent pour le secteur ferroviaire et automobile, avec une masse annuelle de 3500 tonnes de ferrures forgées et usinées. 29 pilons et moutons dont 10 de 3 à 10 tonnes de masse tombante et une presse de 600 tonnes ainsi que de nombreuses presses pour l'ébarbage et l'emboutissage sont alors en activité. L'usine est gérée par Pol Dury à partir de 1920, le site du boulevard J.-B. Clément devient la section forge. En 1924, l'entreprise construit une cité ouvrière rue Ambroise Croizat (IA08000064). Jusqu'à sa fermeture définitive en 2007, les A.T.G. produisaient environ 15 millions de pièces nécessaires aux équipementiers automobiles, en particulier les pôles alternateurs. On compte 166 personnes en 1944, 280 en 2007.

Source : <http://www.cr-champagne-ardenne.fr/patrimoineindustriel08/IA08000499.html>

## 3. Une culture de l'entre soi et une ouverture problématique

Cette histoire industrielle a des répercussions sur l'identité de la ville : Nouzonville n'est pas comme les autres...L'idée que c'est mieux ici qu'ailleurs n'est pas très originale. Elle est inhérente à toute identité locale ; c'est le principe de distinction entre eux et nous, comme le

<sup>10</sup> - Les principaux événements de la vie de la ville sont repris de manière thématique dans l'annexe 4.

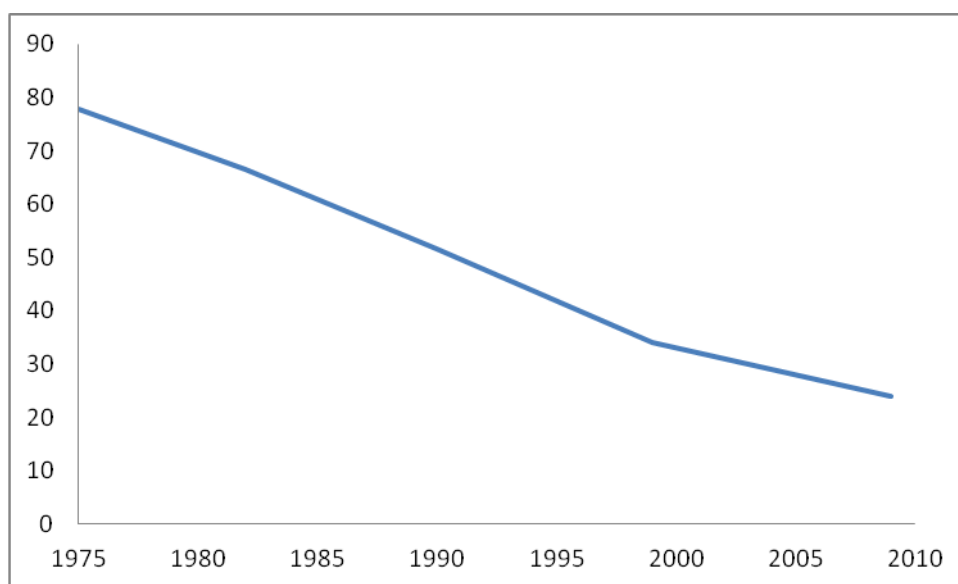
<sup>11</sup> - L'Ardennais, Les Ateliers Thomé Génot : un passé ancré dans l'industrie, 30 septembre 2004.

disent les ethnologues. Pour autant à Nouzonville il y a plus que cela. Cela vient en partie de l'histoire que nous venons de rappeler brièvement : l'activité industrielle est très ancienne et elle a été rapidement importante, à la différence de ce qui s'est passé dans les autres villes de la Vallée. Les « boutiques »<sup>12</sup> ne joueront pas ici le même rôle qu'ailleurs. Dans le même temps la position proche de Charleville fait de Nouzonville l'entrée dans la Vallée.

Est- ce que cette distinction s'est traduite par une vie sociale autarcique ? Dans son ouvrage Michel PINCON soulignait « *combien la vie sociale nouzonnaise reposait sur des pratiques autarciques multiples dont un certain nombre s'appuient sur un environnement « naturel » très systématiquement utilisé. Ces pratiques sont fréquemment organisées à partir d'associations auxquelles les familles ouvrières quelque soit la génération, participent activement* » (1987, p 158)

Sans être le seul possible l'indicateur du lieu d'activité est intéressant à retenir. A chaque recensement de la population on connaît pour les actifs ayant un emploi le nombre de ceux qui travaillent et résident dans la commune et le nombre de ceux qui y résident sans y travailler (graphique 1). En 1975 plus de trois nouzonnais sur quatre résident et travaillent à Nouzonville. En 2009 ils sont moins d'un sur quatre. La fermeture a été forte, mais l'ouverture a été nécessaire au moins en termes d'emploi.

**Graphique 1 : Evolution de la part des actifs travaillant dans la commune**



Source : INSEE, données des recensements de 1975 à 2009

En décalage avec cette réalité socio-économique domine un discours selon lequel tout existe à Nouzonville. Comme le disent certains interlocuteurs : « *ici il y a tous les services, il ne manque pas grand-chose* ». « *On a tout à Nouzonville ; il n'y a pas d'intérêt à se déplacer ; ce n'est pas une habitude* ». Suit en général une longue liste des services publics<sup>13</sup>, des artisans et des commerçants, des associations, notamment sportives. D'une autre manière

<sup>12</sup> - « *Dans les vallées de Meuse et Semoy, la boutique était l'atelier des cloutiers d'autrefois, souvent installée au fond du jardin. Par la suite le mot désignera une petite usine aux conditions de travail plus ou moins artisanales* ». (Théret, 2012, p 13).

<sup>13</sup> - Voir par exemple le guide des services aux publics. Le site de la ville (rubrique bons plans permet de géolocaliser 51 services (publics, privés ou commerciaux). On doit constater qu'ils sont très concentrés sur quelques rues sur une rive de la Meuse.

régnerait une culture de l'entre soi. Cela va se traduire alors par ce que l'on appelle aujourd'hui des difficultés de mobilité. Il sera par exemple difficile de se rendre à la mission locale du bassin d'emploi de Charleville et on organisera telle ou telle action sur place à Nouzonville.

Cette situation est en train d'évoluer pour deux raisons principales : les restructurations des services privés et para publics et le développement de pratiques de coopération et de mutualisation.

- Le dernier exemple en date est celui du Crédit Agricole, dont l'agence de Nouzonville a été fermée au 01/09/2012, suite à une décision de la direction de la Caisse Régionale rendue publique le 21 juillet 2012<sup>14</sup>. A l'appui de cette décision sont évoqués à la fois les investissements coûteux pour la sécurisation des agences, le recours croissant à internet et l'attente des clients en termes de disponibilité des conseillers. Comme pour les fermetures d'entreprises les élus locaux semblent avoir peu de prise sur ces réalités. Pour preuve le communiqué du maire de Nouzonville : « *Je me suis entretenu avec l'un des directeurs. Je lui ai fait part de mon désaccord. Il m'a été assuré que le distributeur de billet resterait en fonction. Piètre consolation. Je pense que ce sujet aurait pu faire l'objet d'un communiqué commun des localités concernées par cette situation* ». Plus virulente sera la réaction d'une maire adjointe, membre du parti communiste français qui attire notamment l'attention sur « *l'attractivité de notre commune qui se dégrade* » et qui se demande « *comment vont faire nos anciens, les personnes à mobilité réduite et ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion* ».
  
- Le développement de l'intercommunalité et la relation à Charleville. La proximité de Charleville est a priori présentée comme un atout. Est-ce toujours bien perçu comme tel par les personnes rencontrées et les habitants ? Rien n'est moins sûr ! En effet cette proximité ne s'est pas toujours traduite par des relations fortes. En termes administratifs Nouzonville a fait partie du canton de Charleville, ce qui a été modifié lors du redécoupage des cantons en 1973. Lorsque la question de l'intercommunalité s'est posée tout le monde n'était pas d'accord et n'en voyait pas forcément l'intérêt. La crainte assez classique était « *de se faire bouffer par Charleville* » ou bien encore que « *notre taxe professionnelle serve à paver la place ducale* ». Pour d'autres les arguments favorables étaient de deux ordres : éviter d'être trop dépendant de la taxe professionnelle des entreprises nouzonnaises. De ce point de vue l'adhésion à la communauté d'agglomération et le transfert de compétences ont permis d'atténuer les effets des fermetures d'entreprises. Par exemple pour l'eau et l'assainissement cela a permis de refaire à neuf les canalisations. Par ailleurs et en termes plus moral, il s'agissait d'un principe d'ouverture selon lequel « *on ne peut plus vivre en vase clos* ». Cette démarche avait été précédée antérieurement par la participation au dispositif du PACT Urbain (Programme d'Aménagement Concerté du Territoire) de la vallée de la Meuse. Dans cette perspective « *l'attraction de Nouzonville c'est Charleville* ». Tout le monde en est-il convaincu ? Par conséquent aujourd'hui certaines compétences sont d'intérêt communautaire et sont alors gérées par la communauté d'agglomération en lieu et place de la commune. Ces compétences sont nombreuses et variées (encadré 2). On peut notamment penser à la desserte en transports urbains.

---

<sup>14</sup> - Voir L'ardennais du 21/07/2012. Voir aussi trois autres articles : 23/07/2012 : Fermeture au Crédit Agricole : Erik Pilardeau a du mal à digérer la décision. 3/08/2012 : Ardennes Forge et Crédit Agricole : les vérités de Jean-Marcel Camus . 13/09/2012 : Josiane Rambourg intervient auprès du directeur du Crédit Agricole.

## **Encadré 2: Les compétences de la communauté d'agglomération Coeur d'Ardenne.**

**La Communauté d'Agglomération exerce de plein de droit, en lieu et place des 10 communes membres les compétences suivantes :**

### *Compétences obligatoires*

- Développement économique  
Les zones d'activité d'intérêt communautaire, les aides à la création d'activités et d'emplois ; la promotion, l'information et l'accueil touristique.
- Aménagement de l'espace communautaire  
La création et la réalisation de toutes les nouvelles Zones d'Activités Commerciales (ZAC) d'intérêt communautaire ; la constitution de réserves foncières ; les études d'aménagement ; l'organisation des transports en commun.
- Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire  
L'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du Programme local de l'habitat; la mise en œuvre d'un Observatoire de l'Habitat, les garanties d'emprunts, et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.
- Politique de la ville  
La Communauté d'Agglomération œuvre en vue d'un aménagement solidaire et équilibré du territoire; favorise l'insertion professionnelle, le développement local et l'emploi; contribue à la prévention de la délinquance et l'amélioration de la sécurité; soutient l'action éducative, l'animation et la vie sociale.

### *Compétences optionnelles*

- Protection et mise en valeur du cadre de vie  
Le contrôle et maîtrise de la pollution de l'air et des nuisances sonores; le traitement des ordures ménagères.
- Eau
- Assainissement

### *Compétences facultatives*

- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Traitement des eaux pluviales
- Enseignement supérieur

Source : <http://www.coeurdardenne.fr/Connaitre-Coeur-d-Ardenne/Les-competences> (septembre 2012).

## **4. Un territoire composite :**

Nouzonville, ce sont d'abord des quartiers, des parties distinctes qui tentent de faire un tout. « *Il y a encore un esprit de quartier* ». « *A une époque chaque quartier avait sa société de musique* ».

Cette distinction repose à la fois sur une dimension géographique, historique et identitaire.

En effet d'un point de vue géographique le canton de Nouzonville forme « *un ensemble homogène, que ses caractères naturels prédisposent aux activités métallurgiques. Ses deux axes sont la vallée de la Meuse, voie commerciale, et celle de la Goutelle, son affluent rive droite fournisseur d'énergie, le tout entouré de bois et de gisements de fer anciens* » (Bertrand, 1987, b). Trente bassins versants ont été identifiés. Comme le dit Jacques THERET, « *Nouzonville, bâtie en amphithéâtre de part et d'autre de la Meuse, possède de nombreux quartiers où maisons ouvrières, châteaux de patron, forges, boutiques, usines, ateliers se partagent l'espace : la Ronflette, la Cachette, la Forge, le Macau, l'Espérance, la Halette, les Trois Obus, le Hochet, Solférino, Devant Nouzon...autant de quartiers accrochés aux pentes, parfois fort prononcées de la ville* » (Théret, 2012)

D'un point de vue historique la ville est composite. Cela vaut à la fois pour les « pièces rapportées » que sont les Wébes de Montcy, à l'entrée de la ville en venant de Charleville mais aussi pour Meillier Fontaine « enclave de la commune de Nouzonville », mais aussi pour l'histoire des quartiers. Par exemple lors de la construction de la seconde mairie de la ville, en 1893, l'implantation se fait « *dans le quartier de l'Espérance, né vers 1772 autour de l'usine du même nom et qui, en 1893, fait la jonction entre le site de la Forge et l'ancien village* » (Bertrand, 1987a).

La structuration de la ville est aussi liée au fait qu'il n'y a pas un partage de l'espace communal en zones fonctionnelles (les usines, les habitations ouvrières, les maisons de patrons). C'est ce que nous rappelle Michel Pinçon : « *longtemps les industriels nouzonnais résidèrent dans la commune, dans ce qu'il est coutume de dénommer « les châteaux ». Ces grandes maisons bourgeoises sont disséminées, comme le sont les usines, dans toute la commune qui ignorent la ségrégation et la fonctionnalisation de l'espace, mais elles tranchent sur l'habitat ouvrier (Pinçon, 1985).* Cependant cette proximité spatiale ne doit pas faire illusion elle est redoublée d'une grande distance sociale qui a pu se traduire, pour le château Gandry, par l'érection d'un mur de six mètres autour de la propriété, afin que notamment le contremaître ne puisse voir ce qui se passait chez son patron.

En termes identitaire l'appartenance à tel ou tel quartier reste déterminante avec l'existence de frontières symboliques hier comme aujourd'hui. La Meuse joue notamment un rôle fondamental. L'un de nos interlocuteurs nous raconte que ses parents avaient eu l'opportunité d'acheter une maison, mais sa localisation dans un quartier non recommandable n'avait pas permis sa concrétisation. On en trouve trace dans certains écrits « *Nous en voyons les séquelles dans les interminables batailles qui opposaient jusqu'à ces dernières années les enfants de Nouzon à ceux de la Forge. Combats véritablement homériques où les nouzonnais se dépensaient en épithètes malsonnantes, chansons satiriques, épigrammes obscènes* » (Jean Clerc cité in Lambert, 2011). Aujourd'hui, dans un autre registre on nous dit que « *le cantonnier ne traverse pas le pont* ». Cette identité de quartier peut aller jusqu'à la constitution d'associations spécifiques. C'est le cas dans le quartier Rimbaud. Ici se mêle à la dimension territoriale le fait que sont présents des locataires d'Espace Habitat. D'ailleurs le journal interne de l'organisme logeur a valorisé à plusieurs reprises ce quartier et son association.

Depuis le 25 février 2011, l'association « Quartier Rimbaud Nouzonville » est née de l'envie de ses habitants de promouvoir ce site qui a pu souffrir dans le passé d'une image peu flatteuse auprès des ardennais. L'un de ses responsables indique : « Suite aux remarques et aux nombreuses sollicitations de mes voisins, nous avons décidé de créer cette association

dont l'objectif premier répond à la volonté de réhabiliter le quartier aux yeux du grand public tout en favorisant le dialogue et l'entraide entre les habitants » (encadré 3).

### **Encadré 3 : Création de l'association A.Q.R.N.**

Association : **A.Q.R.N. (ASSOCIATION QUARTIER RIMBAUD NOUZONVILLE)**.  
Identification R.N.A. : **W081002065**

No de parution : **20110016**  
Département (Région) : **Ardennes (Champagne-Ardenne)**  
Lieu parution : **Déclaration à la préfecture des Ardennes.**  
Type d'annonce : **ASSOCIATION/CREATION**

Déclaration à la préfecture des Ardennes. **A.Q.R.N. (ASSOCIATION QUARTIER RIMBAUD NOUZONVILLE)**. *Objet* : faire appliquer et respecter les droits des locataires du quartier Rimbaud sise a Nouzonville 08700 et ce à titre collectif représenter les locataires du quartier Rimbaud et alentours auprès des organismes : espace Habitat, la commune, l'association du pôle-social du quartier et les institutions d'état dans son ensemble ; effectuer des manifestations socio-culturelles spontanées , il n'est pas exclus d'agrandir le champ d'activités de l'association, celle-ci devant le cadre du quartier Rimbaud et de ses alentours. *Siège social* : 28, rue Rimbaud, 08700 Nouzonville.  
*Date de la déclaration* : 28 mars 2011.

Cela s'est traduit notamment par l'organisation d'une fête de quartier (encadré 4).

### **Encadré 4 : La fête des voisins au quartier Rimbaud**

A Nouzonville, pour la 2e année consécutive, la fête des voisins bat son plein. Plus de 100 personnes sont réunies pour un moment de convivialité. L'AQRN (Association Quartier Rimbaud à Nouzonville) orchestre cette manifestation et permet aux habitants du quartier de se rencontrer. Virginie, secrétaire adjointe de l'association, a participé à l'organisation de cette fête. « Le groupe Austin and Shoes, né à Charleville-Mézières joue pour le plus grand plaisir des habitants du quartier Rimbaud. Une tombola est organisée, de nombreux lots sont à gagner et un spectacle de danse orientale vient clôturer la soirée. Coeur d'Ardennes est aussi présent pour expliquer aux enfants l'utilité du tri. »

Les habitants du quartier apprécient cette ambiance chaleureuse « La fête des voisins permet de rencontrer des personnes qui vivent proches de chez vous. Nos enfants se retrouvent et peuvent s'amuser en dehors du cadre de l'école. Tout est très bien organisé, chacun prépare un plat et ensuite tout le monde peut en profiter ! »

Source : Espace et vous, le magazine des locataires du groupe Espace Habitat. La fête des voisins, plaisir et partage. Juin 2012, p 2

Cependant cette identité de quartier peut parfois jouer négativement, nous y reviendrons notamment à propos des jeunes.

## **5. Une dimension politique complexe**

A première vue la situation politique de Nouzonville est simple et claire : c'est une ville de tradition de gauche qui présente souvent aux élections nationales les scores les plus élevés. Si l'on se focalise sur les élections locales (municipales et cantonales) la situation est plus complexe voire plus paradoxale.

**Tableau 2 : Les maires de Nouzonville depuis 1935.**

<i>Périodes</i>	<i>Nom du Maire</i>	<i>Majorité/opposition</i>
Mai 1935 - Septembre 1939	Pierre LAREPPE	Communiste
1939 - 1944	Commission Municipale	
Octobre 1944 - Mai 1953	Pierre LAREPPE	Communiste
Mai 1953 - septembre 1973	André STEVENIN	Divers gauche
Septembre 1973 - février 1978	Roger MAILLARD	
Avril 1978 - Mars 1983	Maurice ALBERT	
1983 - 1993	André FUZELIER	
1993 - 2008	Guy ISTACE	
2008 (Mandat en cours)	Jean-Marcel CAMUS	Majorité : Divers gauche, PCF Opposition : A gauche pour Nouzonville

De 1935 à 1953 la ville est dirigée par un maire communiste Pierre LAREPPE<sup>15</sup>. Il sera battu en 1953 par une liste « de tendance gauche », divers gauche, qui voulait remplacer le parti communiste. Pour ce faire les alliances pourront être larges en allant vers le centre et le centre droit. Depuis, et selon les équipes, les alliances se feront à géométrie variable incorporant ou non les partis socialiste ou communiste, voire des composantes de l'extrême gauche. Ainsi en 2008 on a pu voir la Ligue Communiste Révolutionnaire s'engager dans les élections municipales : « *A l'aune de leurs expériences respectives et d'un travail commun de longue date, des militants de PRS (minoritaires du PS) et de la LCR ont décidé de s'unir pour construire une liste à l'occasion des élections municipales de mars prochain. Cette liste s'inscrit dans la continuité puisque ces militants ont mené de nombreux combats ensemble (campagne pour le NON au traité constitutionnel européen, soutien aux ex-salariés de Thomé-Génot...).* La liste comptera également de nombreux militants syndicaux, associatifs et de simples citoyens très investis localement et même bien au-delà »<sup>16</sup>.

On retrouve là une tradition politique forte telle qu'elle a pu se construire dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle notamment sous l'influence de Jean-Baptiste CLEMENT : « les élections municipales de 1892 se traduisent par une nette percée socialiste, la Fédération ouvrant une large brèche dans les citadelles de la classe dirigeante. (...) en 1890, à Nouzon les cinq candidats ouvriers remportent les cinq sièges à pourvoir au 1<sup>o</sup> tour en réalisant un score impressionnant de 452 à 516 voix pour 600 suffrages exprimés. En 1892 une liste ouvrière complète est élue » (Bigorgne, 1985).

<sup>15</sup> - Pierre LAREPPE (1897 à Vireux-Molhain - 1972 à Nouzonville) fut député des Ardennes de 1936 à 1940, membre de la première et de la seconde Assemblée nationale constituante (Ardennes) et député des Ardennes de 1946 à 1951 et de 1956 à 1958. Arrêté le 8 octobre 1939, Pierre Lareppe est déchu de son mandat le 21 janvier 1940. De retour en France en septembre 1944, il s'emploie à retrouver les mandats électoraux dont il fut dépossédé près de cinq ans plus tôt. Après avoir retrouvé, au printemps 1945, la mairie de Nouzonville, il prend la tête de la liste communiste dans les Ardennes aux élections du 21 octobre 1945 pour la première Assemblée constituante ; avec 37 863 voix sur 119 205 suffrages exprimés, la liste emporte deux des quatre sièges à pourvoir. Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/TVRepublique/lareppe-pierre-10101897.asp>

<sup>16</sup> <http://lcr-08.over-blog.com/article-15962814.html>



Pour les élections cantonales, le canton de Nouzonville est relativement récent. Il est issu de la division de l'ancien canton de Charleville par le décret n° 73-715 du 23 juillet 1973. La deuxième partie du territoire est devenue le canton de Charleville-Centre et la troisième partie est devenue le canton de Charleville-La Houillère. De 1973 à 2004 le conseiller général était de Nouzonville soit au titre de maire (André Fuzelier de 1973 à 1992 ; Guy Istace de 1992 à 1998) soit au titre de conseiller municipal (Pierre Ledémé de 1998 à 2004). Depuis lors c'est le maire de Neufmanil, Pierre Cordier qui représente le canton au Conseil Général. Ceci intrigue la presse locale qui titre : Cantonales : Nouzonville, un canton toujours atypique ?<sup>17</sup>. En 2004 sept candidats de gauche étaient présents ; en 2011 ils n'étaient que 3. Il faut néanmoins souligner que cette élection a donné lieu à un nouveau paradoxe politique : deux membres de la majorité municipale de Nouzonville étaient candidats aux primaires du parti socialiste. La candidate arrivée seconde a décidé de maintenir sa candidature et de ce fait a été, à l'époque, exclue du parti socialiste<sup>18</sup>

### **C. Des perspectives pour la ville ?**

Pour appréhender le devenir de la ville on peut partir de son affichage virtuel<sup>19</sup>. Il met en avant les différentes facettes de la ville, dans les différents domaines (encadré 5). Ceci constitue une base intéressante pour la construction de Nouzonville demain.

#### **Encadré 5 : L'affichage virtuel de la ville de Nouzonville**

Porte de la vallée de la Meuse

- Son patrimoine
- Ses trésors
- Son offre touristique
- Ses animations culturelles
- Son cadre de vie
- Son histoire et ses figures
- Sa nature exceptionnelle
- Ses services en ligne disponibles

Source : <http://www.nouzonville.com/> (septembre 2012)

Cependant deux remarques peuvent être faites :

- L'affichage de la page d'accueil ne correspond pas au contenu du site de la ville qui ne reprend pas cette structure en huit points. Par exemple pas grand chose n'est dit de ses trésors, de son patrimoine, de ses figures....
- La vision fournie du passé est assez discutable. D'abord la référence au passé industriel et ouvrier est au mieux implicite. C'est déjà le cas pour les huit catégories retenues. Ca l'est encore plus si l'on consulte, sur le site de la ville à la rubrique « découvrir », le « petit historique de la ville ». Il est présenté de manière chronologique et comporte 27 items : 25 dates et deux items sans date. Les deux

<sup>17</sup> - L'Ardennais, 16 mars 2011.

<sup>18</sup> - L'Ardennais, 31 janvier 2011. Cantonales 2011. C. Romand-Vieuxmaire exclue (de fait) du PS

<sup>19</sup> - Il est présenté de manière animée ; l'ordre des figures n'est donc pas figé.

siècles les mieux traités sont le XVI<sup>e</sup> (8 dates) et le XVII<sup>e</sup> (5 dates). Pour le XIX<sup>e</sup> siècle on a deux dates et deux items sans date (encadré 6t) : c'est tout ce qui est dit sur l'histoire industrielle et ouvrière. Le peu qui est dit est connoté, « cité noire, longues journées » et ne fait pas référence au développement de la prospérité de la ville. Pour le XX<sup>e</sup> siècle on cite le changement de nom de la ville en 1921 et pour le début du XXI<sup>e</sup> la constitution de la communauté d'agglomération.

### **Encadré 6 : La vision du passé industriel et ouvrier de Nouzonville**

*C'est vers le milieu du 19<sup>e</sup> avec l'apparition du chemin de fer, de la machine à vapeur que Nouzon devint la cité noire, emplie de flots de fumée, d'où son surnom de «Creusot Ardennais». On produit surtout des ferrures de bâtiments et de wagons, au cours de longues journées.*

*De là le choix de sa devise «**omnia e labore**» tout par le labeur. Apparut une importante classe ouvrière qui va découvrir le syndicalisme et le socialisme grâce et surtout à Jean-Baptiste Clément, un homme cher aux Nouzonnois qui sont les seuls à lui avoir élevé un buste, et qui fredonnent encore «le temps des Cerises».*

Tout se passe donc comme si l'histoire se limitait à une histoire très ancienne avant le développement de la société industrielle et du capitalisme. Cette présentation permet également d'occulter, ou presque, tout ce passé industriel et ouvrier, comme si on voulait le gommer.

Ces différents éléments vont nous permettre d'aborder les perspectives pour la ville à partir de cinq thèmes.

## **1. La question du patrimoine industriel et de la mémoire ouvrière**

Au vu de l'importance du passé industriel et de la culture ouvrière on ne peut occulter ce point, même s'il prête à de nombreuses discussions.

Tout d'abord il semble difficile de développer une approche en termes de « table rase » : faisons disparaître, au fur et à mesure, toute trace du passé industriel et les gens finiront par l'oublier. Ce point de vue n'est pas tenable pour de nombreuses raisons :

- La mémoire, par définition, ne peut se limiter au visible : supprimer de la vue ne fait pas disparaître de la mémoire.
- Le passé industriel ne peut se réduire comme on nous l'a dit à « *une nostalgie* ».
- Dans une perspective de développement territorial le passé ne constitue pas simplement une trace, c'est aussi une ressource potentielle qui doit être regardée autrement. Toute la difficulté est de se mettre dans une posture de changement de regard et dans une dynamique de projet.

Ensuite il ne suffit pas de dire il faut sauvegarder...On peut prendre ici un peu de recul. Michel PINCON consacrait dans son ouvrage un passage au « passé industriel de la vallée » : « *En février 1981, dans un article de l'Ardennais, Pascal Rémy rapportait l'intérêt de personnalités locales pour la création d'un Musée du travail à l'emplacement de l'ancienne manufacture d'armes. La Chambre de Commerce et d'industrie de Charleville-Mézières avait à l'époque le projet de créer un parcours à la fois touristique et culturel dans le département : la route historique de l'industrie. Le conseil municipal de Nouzonville avait alors débloqué un premier crédit de 10 000 franc s pour contribuer à) la sauvegarde du*

*patrimoine industriel* » (...) *Le projet de musée industriel n'a jamais été abandonné et il réapparaît de temps à autre au détour d'un article dans la presse locale*» (1987, p 167).

A la fin des années 80 un projet porté par l' l'O.R.R.C.A (Office Régional Culturel Champagne-Ardenne) se traduit par création de l'association Traditions et Innovations Métallurgiques Ardennaises (ATIMA). Sur une base territoriale (adhésion de communes des cantons de Monthermé et Nouzonville) et en partenariat avec différents acteurs (décideurs politiques, industriels, chercheurs, métallurgistes), il s'agit de valoriser l'image d'un territoire industriel, depuis la clouterie à la main jusqu'à aujourd'hui, au travers des hommes, de leurs savoir-faire, et de l'extraordinaire diversité d'objets produits. Cela se traduira par une riche et saisissante exposition sur la longue histoire de la métallurgie ardennaise présentée à Nouzonville dans l'usine désaffectée de la Société Ardennaise d'Essieux, près de la gare. Cela constituera la base d'un musée de la métallurgie à Bogny sur Meuse, relancé par la communauté de communes au début des années 2000<sup>20</sup>.

Localement une initiative a été prise pour constituer le musée du Vieux Nouzon<sup>21</sup> dans le cadre de l'amicale laïque. Cette initiative est intéressante ; cependant elle est contrainte par le cadre associatif et les moyens inhérents qui permettent une ouverture un samedi après-midi par mois.

Dans cette même logique la question des friches qui a déjà occasionné beaucoup de débats n'est pas close. Comme le dit la presse locale : « *les mois passent et la situation de la friche du Val Thomé s'enlise*<sup>22</sup> ». Sans reprendre tous les éléments du débat on doit dire que la situation est complexe. C'est d'abord en lien avec la question des compétences des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. D'une manière ou d'une autre Cœur d'Ardenne, la ville et le Conseil Général ont été amenés à prendre des positions et des décisions sur le devenir de la friche. C'est ensuite la question de la propriété de la friche : « *Philippe Le François* » est propriétaire en son nom propre de cette friche depuis quinze ans ». A cela vient s'ajouter le fait qu'en 2009 une association, Thomé demain, s'est constituée avec pour objet : « *sauvegarde du bâtiment industriel des aciéries Thomé Cromback à Nouzonville dans le cadre de la mémoire et du patrimoine et aménagement de l'espace environnemental dans le cadre du développement durable* »<sup>23</sup>. Aujourd'hui trois perspectives semblent se dessiner : la première, portée par la ville, est la démolition de la friche, sachant que « *pour la garder il aurait fallu intervenir plus tôt* » et que cette zone est non constructible pour un site de 5 hectares. Les deux autres perspectives reposent sur une sauvegarde au moins partielle du bâtiment. Elles se distinguent sur le fait de savoir si on s'oriente essentiellement vers un lieu de mémoire et de patrimoine et/ou si on oriente vers d'autres activités liées à la Meuse (halte fluviale, garage à bateaux...). Le règlement de cette question orientera, pour partie, le devenir de la ville.

## 2. La question de la culture

La dimension culturelle est bien présente à Nouzonville. Un centre culturel existe et propose des activités. Des liens sont tissés avec des institutions culturelles de Charleville. Des

---

<sup>20</sup> - <http://musee-metallurgie-ardennes.fr/fr/histoire-du-musee/le-musee>

<sup>21</sup> - Sur ce point voir l'article de J.Lambert : Le musée de Jean Goffart sur les terres de Jean Rogissart. Terres Ardennaises, octobre 2011, 84-88.

<sup>22</sup> - L'Ardennais, 2012, Friche du Val Thomé : las des atermoiments », 8 mai.

<sup>23</sup> - Journal Officiel des associations du 01/08/2009, annonce n° 124.

associations locales contribuent au développement d'activités. Par exemple en 1997 s'est créé l'association Promotion Socio-Culturelle dont l'objet est de « *promouvoir des activités sociales, éducatives et culturelles, éducatives, sanitaires et sportives ; dynamiser la vie interassociative et interculturelle* ». Comme d'autres associations elle organise de nombreuses activités.

Pour autant la question qui se pose est celle de l'adéquation ou du risque de décalage entre l'offre culturelle et les publics. On nous dit que c'est très très dur que « *le centre culturel n'est pas très fréquenté* ». Pour autant des projets culturels sont proposés dans le cadre d'une démarche participative avec le soutien du CUCS. Mais il arrive que le décalage soit trop grand : « *ils ne s'attendent pas à cela ; c'est sale* » (à propos d'un projet présenté). Pour illustrer cela on peut prendre l'exemple de l'implication dans le festival de marionnettes. En 2011 des associations locales se sont impliquées et ont proposé des activités et spectacle. Dans la perspective du festival 2013 l'intention de départ était localement de « *faire des marionnettes, des grandes marionnettes pour les mettre à l'entrée de la ville* ». Le projet proposé est qualifié de « très spécial » et sa présentation dans la presse locale (encadré 7) n'est sans doute pas explicite pour tous les habitants ...

### Encadré 7 : "Ca va hurler à Nouzon !"

#### 1- Extraits de la fiche projet dans le cadre du CUCS

**Constats** : Le Festival souhaite poursuivre les actions culturelles mises en place depuis 2010 entre deux festivals. Ici, il s'agit de poursuivre la dynamique engagée sur Nouzonville : programmation délocalisée, ateliers participatifs et temps fort pendant le festival. Cette proposition découle de la commission culture du pôle social qui réunit les acteurs sociaux et culturels de la Ville de Nouzonville et de l'agglomération.

**Objectifs généraux** : 2 axes de travail : 1/ un travail pour décorer la Ville et ses quartiers aux couleurs de la marionnette et 2/ un travail avec des artistes qui seront au service de l'expression des habitants pour la construction de marionnettes. Le tout sera réuni en centre ville lors d'un temps fort pendant le festival ;

**Objectifs** :

- aller à la rencontre de la population qui ne participent pas ou peu au festival
- construire une culture de soi mais avec les autres : la marionnette peut devenir la métaphore de la construction d'une société ou d'une ville
- aider chacun à trouver sa place dans la ville et dans le festival (participer aux actions, devenir bénévole...)
- sensibiliser les acteurs de proximité (associations de quartier, écoles...) et les habitants aux arts de la marionnette
- changer une image figée de la marionnette et montrer sa diversité
- se familiariser et s'approprier un processus de création, être acteur d'un projet

#### 2- Présentation dans la presse locale

« Les hurlements de Nouzon, qu'est-ce que c'est ?

La mise en œuvre de résidence d'artistes est un nouvel axe développé par le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes.

Réfléchir à l'implantation d'un artiste dans un territoire. Comment un artiste peut s'intégrer à la vie d'un lieu ? Comment s'en inspire-t-il ? Quels liens peut-il créer ?

Le Clastic Théâtre (implanté à Clichy la Garenne, en région parisienne) arrive en résidence à Nouzonville pour la création de « Des hurlements », un « spectacle-installation à partir des nombreuses créations qui constituent l'œuvre de Francis Marshall, un artiste hors normes (...)

Source : L'Ardennais, 22 mai 2012.

On retrouve là une question déjà posée il y a 25 ans : « *la vie sociale et culturelle de la Vallée ne répond pas aux attentes des classes moyennes et supérieures qui y vivent (...). Petit à petit le souci de programmer une certaine activité culturelle apparaît. En octobre 1985 la salle des fêtes accueillait devant un public épars, une troupe de marionnettistes chinois. En 1985 l'amicale laïque essaya de monter une activité « théâtre » qui cessa rapidement faute*

*d'intéressés. Ces expériences diverses montrent à la fois le peu d'écho rencontré à Nouzonville par tout ce qui participe de près ou de loin à la culture dominante et, en même temps les efforts de « certains » nouzonnois pour promouvoir des formes d'activités plus proches de leurs dispositions » (1987, pp165-166).*

En soi l'existence d'un décalage est nécessaire parce qu'elle est la base de la création artistique et intéressante parce qu'elle peut permettre de créer des ouvertures. Pour autant il est nécessaire que la jonction se fasse, au risque de rester hermétique ou inaccessible et de conclure au fait que « les habitants ne veulent pas participer ».

### **3. La question du tourisme :**

L'idée que le tourisme est l'avenir des régions en difficulté est très répandue et souvent citée dans les solutions. Le tout est d'analyser ses conditions de faisabilité. Le diagnostic du CUCS 2007 mettait en avant le fait que « *La Ville possède un potentiel de développement touristique réel à partir du patrimoine naturel de la commune (forêt, Meuse...)* ».

Cette idée n'est pas nouvelle à Nouzonville. Michel PINCON écrivait que « *La désindustrialisation actuelle a fait apparaître l'idée d'une reconversion de la région au tourisme sur le thème de la vallée verte, idée qui serait plutôt perçue comme une menace pour la population ouvrière durement touchée par le chômage : les métallurgistes y voient volontiers une manière pour le patronat de préparer le terrain pour un désengagement économique* » (1987)

Est-ce qu'aujourd'hui c'est toujours perçu comme une menace ? Il faudrait y regarder de plus près. Pour autant est-ce un atout et un facteur de développement ? Rien n'est moins sûr.

On peut évoquer ici la question de la voie verte. Pour ses promoteurs<sup>24</sup> « *avec la Voie verte entre Montcy et Givet, le Conseil Général a clairement souhaité créer l'infrastructure. A charge pour les communes et communautés de communes de s'emparer de ce bel équipement et de le faire vivre. Or on est encore bien loin d'une exploitation optimale...* ». Ce propos est renforcé par le commentaire qui précise : Le manque d'entrain des communes à investir la voie verte actuelle (manque criant de bancs, de tables de pique nique, de poubelles de sanitaires, de gîtes .... ) n'appelle pas vraiment à l'optimisme ».

A Nouzonville l'une des rares initiatives est celle du « Temps des cerises »<sup>25</sup>, qui s'est développée depuis 2008. Elle montre plusieurs choses :

- Tout d'abord le scepticisme des acteurs locaux pour qui « ça ne marchera pas ... » tout en ayant le soutien notamment financier d'autres acteurs;
- mais aussi le potentiel que cela peut représenter dans la mesure où cette activité d'hébergement a trouvé son rythme de croisière tout au long de l'année et attirer à la fois des touristes étrangers (néerlandais,, belges, danois, québécois ...), français ( nord et région parisienne) mais aussi des entreprises pour héberger des visiteurs, les publics ou les artistes des manifestations culturelles de Charleville-Mézières ( cabaret vert, festival des marionnettes ...).
- Elle montre enfin les limites d'une seule initiative individuelle. En effet l'activité d'hébergement doit pouvoir s'articuler avec d'autres activités, notamment de

---

<sup>24</sup> - Thierry ROBERT, Directeur de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie au Conseil Général des Ardennes. L'Ardennais, 9 août 2012, p 14.

<sup>25</sup> - <http://www.letempsdescerises08.com/>

restauration, de produits touristiques (des cartes postales tout simplement ...), un entretien de la ville et de la voie verte, des activités culturelles ... Cela se traduit par le fait que « *les gens sont déçus... ils partent à pied dans la ville... et ils reviennent sans cartes postales* ». « *Ils veulent manger sur place, ils doivent aller à Charleville...* ». « *Il y avait une belle voie verte mais pas de loueurs de vélos* ».

D'une autre manière cela veut dire que lorsque l'on considère qu'il y a tout à Nouzonville c'est du point de vue de ses habitants actuels et de leurs propres besoins. De ce point de vue avoir des cartes postales et un restaurant touristique n'est pas nécessaire. Par contre si l'on se place du point de vue de ceux qui souhaitent venir à Nouzonville, comme touristes ou comme futurs résidents il faut changer de perspective et ne plus simplement « nouzonvillocentré ». De plus l'activité touristique doit s'inscrire dans une dynamique collective mêlant à la fois les collectivités territoriales, des acteurs privés, voire associatifs. Cela suppose donc là aussi un projet collectif.

Si aujourd'hui cela ne se fait pas il serait nécessaire d'aller plus avant dans l'exploration des freins. Est-ce que l'on considère que Nouzonville ne peut pas attirer des personnes extérieures ? Craint-on la présence d'autres personnes, au risque de ne plus être entre soi ? Craint-on, à différents niveaux de prendre des risques ? Considère-t-on que l'activité touristique ne soit qu'un coût ....et qu'elle ne peut rien apporter ?

#### **4. La question des solidarités**

Les solidarités se sont organisées de longue date à Nouzonville. En 1873, on y trouve une des 43 sociétés de secours mutuels du département des Ardennes<sup>26</sup>. Elle est alors présidée par Mr Thomé-Génot, conseiller municipal (Dupuis, 2006, p 27). Un peu plus tard on va voir se constituer les sociétés coopératives de production. Jean-Baptiste CLEMENT jouera un rôle dans ce développement. Pour lui « *dès que le syndicat a obtenu une augmentation de salaires, il a achevé sa tâche ; commence alors celle de la société coopérative qui se doit de défendre le salaire entre les mains de l'ouvrier et d'agir en sorte que chaque franc qu'il a touché garde un pouvoir d'achat maximum* » (Bigorgne, 1985, p 229). Les documents de l'époque font état de :

- La coopérative nouzonnaise, membre de l'union des coopératives ardennaises
- Une des trois boulangeries coopératives du département des Ardennes
- L'union ouvrière nouzonnaise, sise au 2 place de Strasbourg et forte de 300 sociétaires qui peuvent y trouver à la fois de l'alimentation, des chaussures, de la mercerie, de la bonneterie, de la confection de la quincaillerie, de la vaisselle, de la chapellerie ...<sup>27</sup>.

Historiquement les solidarités ont surtout relevé de l'entreprise et du patron. Les Mamert en constituent un bon exemple (encadré 8).

---

<sup>26</sup> . Elle porte le N° 11 dans le répertoire départemental et sa date d'approbation est le 10 septembre 1856 (suite au décret du 26 mars 1852 qui a institué les sociétés approuvées, dirigées par des notables).

<sup>27</sup> - Almanach de la coopération socialiste illustré pour 1910, Paris, l'Emancipatrice, 1910 in Terres Ardennaises. (2001). La ménagère à Monthermé. Histoire d'une société coopérative de consommation, hors série, juin.

#### Encadré 8 : Le paternalisme des Mamert

**« Ainsi, il créerait un hôpital, une crèche, un hospice, il construirait des maisons à bon marché, secourrait les malades, pensionnerait les vieux et les accidentés (...). Voilà comment lutter contre une société dont l'on est obligé de profiter pourtant. Après l'avoir blâmé et dénigré, les autres maîtres de forges seraient bien forcés d'en venir à leur tour aux mêmes réformes. Alors les ouvriers l'excuseraient d'avoir fait fortune, ils l'aimeraient toujours et lui, Mamert, serait toujours un 'honnête homme' ».**  
**Jean Rogissart, *Le Fer et la Forêt*.**

Paul Thomé « avait développé une politique d'inspiration paternaliste qui constituait un argument décisif pour retenir la main d'œuvre très fluctuante de l'époque. Colis de vêtements, séjours en colonies gratuits pour les enfants, maison de repos à la montagne pour les ouvriers souffrants, maison de retraite pour leurs vieux jours...Et surtout la part travail, une redistribution des bénéfices à chacun des ouvriers ». (Mauzat, Legay, 2009). Cela constitue la base de ce que l'on peut appeler un paternalisme nouzonnais (encadré 9).

#### Encadré 9 : Le paternalisme nouzonnais

Cette personnification de la direction – il faut que les membres soient connus, habituellement côtoyés, donc dans une certaine mesure familiers - et, en retour, la possibilité pour ce personnel dirigeant d'identifier les membres du personnel, de mettre un nom, voire un prénom, sur un visage et d'y faire correspondre un poste de travail, une qualification, une histoire professionnelle sont certainement parmi les caractéristiques principales du paternalisme nouzonnais ».

« Dans les petites et moyennes entreprises de la Vallée, et singulièrement chez Thomé, l'identification du patron avec un père mythique, même si elle tend à appartenir au passé, la présence de membres de la même famille dans les mêmes ateliers et surtout un fort degré d'interconnaissance entre les travailleurs qui ont de nombreuses occasions d'être ensemble en dehors des ateliers, font de l'usine une sorte de grande famille ».

Source : Pinçon, 1985.

Dans les entretiens ont été soulignés toute l'importance de l'organisation des colonies par Thomé-Génot (l'hiver comme l'été) ou les aides pour l'accession à la propriété .....Pour autant cela n'aurait pas créé, comme le disent certains, une culture d'assistance dans la mesure où les ouvriers étaient fiers et où ces aides étaient indirectement la contrepartie du travail.

Cela pose alors deux questions. Est-ce que cette manière de faire, qualifiée de paternalisme, a eu un effet dissuasif sur l'initiative des uns et des autres ? Est-ce que cela veut dire également que le social relevait de l'entreprise ou alors des initiatives bénévoles et caritatives mais pas de l'initiative publique ou associative professionnelle. Plus précisément on peut s'étonner, en comparaison avec les autres villes de la vallée, de l'absence d'une structure comme un centre

social à Nouzonville. Est-ce que cela veut dire que cela n'est pas nécessaire ? Cela resterait à prouver. Considère –ton que seule l'initiative bénévole dans le cadre associatif suffit et qu'il est dangereux de recourir à des associations avec des salariés ?

Cette question rebondit aussi dans deux autres directions. Pour les jeunes on nous dit qu'il y a une méfiance entre les jeunes et la ville. « *Ici il n'y a pas de contacts avec les jeunes... On ne ressent pas un relationnel... que les élus aillent au devant des jeunes* ». Ce qui fait dire à certains que « *rien n'est fait pour les jeunes* ». L'existence d'associations sportives n'est pas toujours un gage de présence des jeunes : « *il y a beaucoup d'associations mais beaucoup de jeunes qui n'y sont pas* ». La deuxième dimension de la question est d'ordre ethnique. Comment est-elle prise en compte ? Donne t-elle lieu à des pratiques discriminatoires ?

Sur ces différents points des initiatives associatives existent. L'association Rayon de Soleil constituée en 1997 a repris en 2012 des activités sur la ville.

#### **Encadré 10 : L'association Rayon de Soleil**

Association : **ASSOCIATION RAYON DE SOLEIL.**

No de parution : **20000006**

Département (Région) : **Ardennes (Champagne-Ardenne)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture des Ardennes.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**

Déclaration à la préfecture des Ardennes. **ASSOCIATION RAYON DE SOLEIL.** *Nouvel objet* : la lutte contre le désœuvrement et la pévention de la délinquance par l'organisation et la création d'activités récréatives et éducatives (sportives, manuelles, actions socioculturelles, informations civiques, organisation de séjours, jeux en plein air...). *Siège social* : 20 bis, rue Rimbaud, 08700 Nouzonville. *Transféré ; nouvelle adresse* : 30, rue Rimbaud, 08700 Nouzonville. *Date de la déclaration* : 6 janvier 2000.

No d'annonce : **207**

Paru le : **26/02/1997**

Association : **RAYON DE SOLEIL.**

No de parution : **19970009**

Département (Région) : **Ardennes (Champagne-Ardenne)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture des Ardennes.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**

Déclaration à la préfecture des Ardennes. **RAYON DE SOLEIL.** *Nouvel objet* : création d'activités récréatives et éducatives visant à lutter contre le désœuvrement, ainsi que la prévention de la délinquance telles que : jeux de plein air, activités manuelles, actions socio-culturelles, informations civiques, organisation de séjours vacances. *Siège social* : mairie, 08700 Nouzonville. *Transféré ; nouvelle adresse* : 20 bis, rue Rimbaud, 08700 Nouzonville. *Date de la déclaration* : 6 février 1997.

Dans une autre perspective, puisque liée à l'initiative publique, notamment par le CUCS et Cœur d'Ardenne, s'est constitué un pôle social à Nouzonville (encadré 11).



## Encadré 11 : Le pôle social de Nouzonville.

### *Genèse et objectifs :*

C'est en 2007, sous la mandature de Guy Istace, que l'idée de créer le pôle social a été lancée. En 2008, la communauté d'agglomération a mandaté une étude de faisabilité.

En 2009, Cœur d'Ardennes, la ville et la CAF ont décidé la création du pôle « Nouzon vie ». Celui-ci a été « porté » jusqu'en 2011 par l'agglo, dans l'attente d'une structure juridique autonome.

Le pôle social est désormais accompagné par la ville de Nouzonville qui met à sa disposition un local rue des Ecoles, ainsi qu'un bureau et une salle de réunion partagés à l'épicerie sociale et solidaire.

La commune finance le pôle et lui procure les moyens en bureautique nécessaires à son fonctionnement.

### **Des axes prioritaires**

Le pôle intervient directement auprès des habitants ou de la ville, selon quatre axes prioritaires :

- \*en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes,
- \*en développant des actions favorisant la parentalité, dont le projet maison des familles, dans le but d'améliorer les relations parents écoles et dans l'aide aux devoirs,
- \*en favorisant l'accès à la culture (ateliers marionnettes, Nouzon vie danse, etc),
- \*en permettant l'accès aux droits et l'aide aux victimes dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants.

S'il soutient les actions des associations locales, il travaille aussi sur des actions et des projets qui lui sont propres, par exemple la création d'un guide des services publics.

Source : L'Ardennais, 22 février 2012

### *La constitution d'une association*

Déclaration à la préfecture des Ardennes. **NOUZON'VIE POLE SOCIAL.** *Objet :* le développement social local de la ville de Nouzonville en son sein et dans le cadre élargi de l'aire urbaine de l'agglomération de Charleville-Mézières; le développement des projets permettant de "faire ville" c'est à dire relier les quartiers à la ville et la ville à l'agglomération et de "faire avec" les habitants ; permettre l'émergence de projets et le développement de la vie associative; les actions de l'association bénéficient aux habitants de la ville de Nouzonville et peuvent être menées en lien avec les structures, les équipements et les interlocuteurs présents sur le territoire de la communauté d'agglomération et le département des Ardennes. *Siège social :* 9, rue des Ecoles, 08700 Nouzonville. *Date de la déclaration :* 30 mai 2011.

## **III. LES SUITES DE L'ENQUETE**

Cette enquête constitue la première étape d'un projet plus large présenté sous ses deux volets dans la première partie. Quelles peuvent être les suites de cette enquête du double point de vue de la réalisation du livre et du travail sur la mémoire et le devenir de la ville ?

### **A. La réalisation du livre**

Le lien entre l'enquête et la réalisation du livre a été présenté lors du comité de pilotage du 11 septembre 2012. L'angle d'attaque retenu est celui de « **La famille et du voyage dans le temps et surtout la projection** »<sup>28</sup>. Cette perspective est intéressante parce qu'elle permet

<sup>28</sup> - DEFG. Extraits du document de présentation

aisément d'appréhender le triptyque temporel retenu. Elle permet aussi de relier l'histoire collective aux histoires individuelles et familiales. Néanmoins en se focalisant sur les photos proposées par les familles il faudra être vigilant à ce que l'horizon familial soit dépassé. Par exemple une fête de quartier a plus d'intérêt qu'un repas de famille. Il sera donc important de partir de la famille mais de ne pas y rester ....

L'un des objectifs du livre est qu'il soit « l'œuvre de la population DEFG n'est « que » l'assistant technique ». Soit... mais on sait combien c'est difficile au regard des choix qui sont faits en amont. Des thèmes ont émergé de cette enquête il pourrait être intéressant d'avoir les souvenirs que cela peut évoquer chez les plus anciens – selon les événements- et les réflexions que cela suscite. Par exemple le fait de dire qu'il y a tout à Nouzonville mérite d'être approfondi. De même penser que Nouzonville a des ressources notamment naturelles, voire touristiques ....

Méthodologiquement cela veut dire que les thèmes des interviews pourraient sans doute être précisés pour éviter d'avoir une trop grande dispersion des thématiques abordées.

## ***B. Le travail sur la mémoire et les perspectives***

Pour le travail sur la mémoire quatre points ont été retenus. Ils structurent l'annexe 4, repères chronologiques. Il s'agit de l'industrie, du politique, des associations et des figures. Le travail engagé pourrait être enrichi par les personnes qui seront sollicitées. Certaines ont été repérées lors des entretiens.

Pour les perspectives quatre thématiques ont été privilégiées, le patrimoine, la culture, le tourisme et les solidarités. Elles nous semblent centrales pour l'avenir de la ville sachant qu'elles ne peuvent être traitées indépendamment l'une de l'autre. Elles relèvent d'un projet collectif et global de développement.

## ***Conclusion***

Pour conclure cette enquête on peut dire que la ville ne manque pas de perspectives. Elles ne seront pas la continuité de ce qui a fait l'histoire et le développement de Nouzonville. Trop de transformations socio-économiques et politiques sont venues modifier les règles du jeu social. Par exemple ce qui a constitué une opportunité et un facteur de développement fin XIX<sup>e</sup>, le chemin de fer, n'a plus aujourd'hui la même place, dans la mesure où aujourd'hui les transports sont de plus en plus routiers et l'éloignement des autoroutes constitue un handicap. Dans un autre domaine nous sommes passés d'une valorisation de la proximité à une survalorisation de la mobilité. L'exemple du Crédit Agricole est tout à fait édifiant. Dans ce contexte que vont devenir les « immobiles » ?

Pour que les perspectives évoquées constituent des atouts et puissent produire du développement local, nous insisterons sur deux points : le rôle de la presse locale et la place du politique.

En 1987, Michel PINCON consacrait quelques lignes à l'influence de la presse locale : « *La presse locale, qui constitue pour une bonne part l'unique consommation de textes imprimés, favorise le processus d'identification au collectif car elle fonctionne comme une instance de légitimation des pratiques les plus « populaires ».* (...) *L'Ardennais et l'Union accordent une*

*attention constante aux activités des clubs de boules, aux concours de belote, aux concerts de la batterie fanfare... » (Pincon, 1987, p 163-165).*

Un suivi systématique de l'édition de l'Ardennais de février à aout 2012 donne des résultats comparables. Les associations locales, notamment sportives, sociales et culturelles ont droit, plus ou moins régulièrement à l'annonce de leurs manifestations et parfois à un compte-rendu. Globalement la ville fait l'objet de nombreux articles, trois ou quatre par semaine. En soi c'est un élément positif qui contribue à la visibilité de la ville. Cependant cette influence ne se réduit pas à cela. L'usage qui est fait de la une du journal mérite d'être examiné dans le détail. Entre le 25 avril 2012 et le 25 août 2012, Nouzonville fait la une à 19 reprises pour 17 jours (voir annexe 5). C'est un traitement de « faveur » dans la mesure où les autres communes du département, même les plus importantes, ne bénéficient pas d'un tel régime. Certes les événements de ces dernières années notamment les fermetures d'entreprises ont contribué à une actualité, notamment judiciaire, au long cours. Pour autant est-ce que la délinquance à Nouzonville est plus forte qu'ailleurs ? Mérite-t-elle sept titres à la une en 15 jours (fin avril début mai 2012) ? En soulignant cet aspect il ne s'agit pas de tirer sur la presse ou de trouver un bouc émissaire. Simplement la presse locale contribue à la construction de l'image d'une ville tant pour ceux qui y habitent que pour ceux qui n'y habitent pas, ou ceux qui voudraient y habiter. Peut-être est-il plus accrocheur de titrer « *Le Nouzonnais vise sa mère : la hache atterrit chez le voisin* » (25 avril 2012). N'oublions pas non plus que les journalistes travaillent aussi avec les informations qu'on leur transmet.

Le deuxième point porte sur la place du politique. Avec les différentes transformations évoquées on voit bien que le rôle du politique a changé. Il ne suffit plus de gérer sa commune en bon père de famille, sans augmenter les impôts. Il faut être « chef de projet » au sens d'avoir des perspectives, de pouvoir mobiliser différentes forces vives, de négocier avec les institutions et de développer des partenariats stratégiques. Il est clair que toutes les communes le long de la voie verte ne vont pas pouvoir créer une halte fluviale, un musée industriel et un hôtel restaurant réputé.....

## Liste des encadrés, graphiques et tableaux

Encadré 1 : Historique de l'entreprise Thomé-Génot .....	10
Encadré 2: Les compétences de la communauté d'agglomération Coeur d'Ardenne.....	13
Encadré 3 : Création de l'association A.Q.R.N. ....	15
Encadré 4 : La fête des voisins au quartier Rimbaud .....	15
Encadré 5 : L'affichage virtuel de la ville de Nouzonville .....	17
Encadré 6 : La vision du passé industriel et ouvrier de Nouzonville .....	18
Encadré 7 : "Ca va hurler à Nouzon !" .....	20
Encadré 8 : Le paternalisme des Mamert .....	23
Encadré 9 : Le paternalisme nouzonnais .....	23
Encadré 10 : L'association Rayon de Soleil.....	24
Encadré 11 : Le pôle social de Nouzonville. ....	25
Graphique 1 : Evolution de la part des actifs travaillant dans la commune.....	11
Tableau 1 : Comparaison sociodémographique de Nouzonville.....	9
Tableau 2 : Les maires de Nouzonville depuis 1935.....	16

## Annexe 1: Documentation

### A. Bibliographie générale

BALSAMO, I. (1987). La métallurgie du fer dans les Ardennes, XVIe-XIXe. Ministère de la culture et de la communication, Cahiers de l'inventaire, n°11, 89-102.

BERTRAND, P. (1987a). La forge et la fabrique royale d'armes de Nouzon in Balsamo, I. La métallurgie du fer dans les Ardennes, XVIe-XIXe. Ministère de la culture et de la communication, Cahiers de l'inventaire, n°11, 89-102.

BERTRAND, P. (1987b). Le canton de Nouzonville in Balsamo, I. La métallurgie du fer dans les Ardennes, XVIe-XIXe. Ministère de la culture et de la communication, Cahiers de l'inventaire, n°11, 89-102.

BIGORGNE, D. (1985) Jean-Baptiste Clément. Une page d'histoire ardennaise. Editions Terres ardennaises, 312 p.

CLERC, J. (2011). Jean Rogissart et Nouzon, Terres Ardennaises, n° 116, octobre.

CLERC, J. (1957). Mémoires et souvenirs : premières images nouzonnaises *Etudes ardennaises 009*, avril, p. 28-34.

DUPUY, J. (2006). Histoire de la mutualité dans les Ardennes. Editions Terres Ardennaises, Mutualité Française Ardennes, collection terres ardennaises, 131 p.

GILLES, A. (1995). « Mémoire d'entreprise et entreprise de mémoire, *Debout, frères de misère*. Récit-témoignage de Théophile Malicet », *Communication et organisation* [En ligne], 8 | 1995, mis en ligne le 26 mars 2012, consulté le 03 juillet 2012. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1818>

GOSSIAUX, JF. (1987). Avoir seize ans dans les Ardennes. Insertion sociale des jeunes et groupe familial. Laboratoire d'anthropologie sociale, 230 p<sup>29</sup>. Éd. du CTHS, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1992 - 174 pages

LAMBERT, J. (2011). Le musée de Jean Goffart, sur les terres de Jean Rogissart, Terres Ardennaises, n° 116, octobre.

MALICET, T. (1997). Histoire chronique de Nouzonville, Office d'édition du livre d'histoire, 178 p.

MAUZAT, F. LEGAY, F. (2009). Fiches, Passage du Nord Est Editions.

---

<sup>29</sup> - Ce rapport a été publié sous le même titre aux éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1992, 174 pages

PINCON, M. (1985). Un patronat paternel. Actes de la recherche en sciences sociales, Volume 57, n° 1, p. 95 - 102

PINCON, M. (1987). Désarrois ouvriers. Familles de métallurgistes dans les mutations industrielles et sociales. L'harmattan, coll. "Logiques sociales".

THERET, J. (2012). Théophile Malicet (1897-1976). Terres Ardennaises, n° 118, mars, 3-13.

MAUDHUY, R. (2000). Quand Nouzonville nouzonnait. Chroniques. Editions les Cerises aux Loups, 112 pages.

MANCEAU, H. (1967). Château-Regnault. La Semoy. Nouzonville. Trois études historiques Etudes Ardennaises, n° 49 Avril-juin.

Bulletin de la société des Ecrivains Ardennais N° 3 Société des Ecrivains Ardennais

Bulletin annuel de la Société des Ecrivains Ardennais 1978 N° 3 Ardenne 140 pages

## **B. Articles du journal l'Ardennais**

- NOUZONVILLE Belle après-midi récréative, mardi 10 avril 2012
- NOUZONVILLE Comenius : l'enseignement à l'heure européenne, vendredi 06 avril 2012
- Lutte contre l'illettrisme L'Effort de Nouzonville récompensé, dimanche 25 mars 2012
- A la recherche de l'ouvrier perdu...mardi 06 mars 2012.
- Ex-Thomé-Génot: un sabotage assumé, mardi 4 octobre 2011
- Figure des anciens Thomé-Génot et des victimes de l'amiante La mort de Charles Rey, samedi 03 septembre 2011.
- A Nouzonville, l'avenir de la friche Val Thomé fait toujours débat ça la f(r)iche un peu mieux, dimanche 14 mars 2010 .
- Une réaction (musclée) au projet « Thomé Demain », mardi 30 juin 2009

## **C. Documents de la Communauté d'Agglomération**

Act-Consultants, (2008). Etude pour la préfiguration d'un pôle social à Nouzonville. Pré rapport final synthétique, novembre, 41 p.

Commission Projets (2009). Projets du Pôle social Nouzon'vie, 8 pages, 11 juin

COPIL (2009). Compte-rendu du Comité de Pilotage du 4.02.2009, 4 pages.

Données globales (2011), 9 pages.

Fiches projets (2009); Mémoire de Nouzonville. 4 fiches.

## D. Principaux sites cités

<i>Objet</i>	<i>Adresse du site</i>
Blog des anciens de Thomé-Génot	Atg-association.over-blog.com
Commune de Nouzonville	<a href="http://www.nouzonville.com/index.php?r=1">http://www.nouzonville.com/index.php?r=1</a>
Opposition de Nouzonville	<a href="http://nouzonville.la-voix-de-l-opposition.over-blog.com/">http://nouzonville.la-voix-de-l-opposition.over-blog.com/</a>
Centre culturel de Nouzonville	<a href="http://ccnouzonville.skyrock.com/">http://ccnouzonville.skyrock.com/</a>
Collège de Nouzonville	<a href="http://xxi.ac-reims.fr/clg-nouzonville/">http://xxi.ac-reims.fr/clg-nouzonville/</a>
Inventaire du Patrimoine Industriel des Ardennes	<a href="http://www.cr-champagne-ardenne.fr/patrimoineindustriel08/IA08001406.html">http://www.cr-champagne-ardenne.fr/patrimoineindustriel08/IA08001406.html</a>
Inventaire des monuments historiques de la commune de Nouzonville	<a href="http://patrimoine-de-france.com/ardennes/nouzonville">http://patrimoine-de-france.com/ardennes/nouzonville</a>
Mémoire de Revin	<a href="http://revin-memoire.fr/">http://revin-memoire.fr/</a>
Promotion Socio-Culturelle	<a href="http://psc08.skyrock.com">http://psc08.skyrock.com</a>

## ***Annexe 2 : Liste des principaux sigles utilisés***

AQRN	Association Quartier Rimbaud à Nouzonville
A .T.G.	Ateliers Thomé-Génot
ATIMA	Association Traditions et Innovations Métallurgiques Ardennaises
C.C.A.S.	Centre Communal d'Action Sociale
C.U.C.S.	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
L.C.R	Ligue Communiste Révolutionnaire
O.R.R.C.A	Office Régional Culturel Champagne-Ardenne
PACT	Programme d'Aménagement Concerté du Territoire
P.R.S	Pour la République Sociale ( association dissoute dans le parti de gauche)

### **Annexe 3 : Les sites industriels de Nouzonville en 2007.**

1. Clément Jean-Baptiste (boulevard) 18, Usine métallurgique Génot-Clairdent, puis Aciéries Thomé-Cromback, puis Forges et Aciérie Thomé
2. Croizat Ambroise (rue) 50-68, Cité ouvrière Thomé-Génot
3. Dolet Etienne (rue), Grosse forge et usine d'estampage Ronflette-Dupuy, puis Louis Albert, puis Arthur Clausse, actuellement Usine du Pâquis
4. Ferrer Francisco (rue) 4, Usine d'emboutissage et de traitement de surface des métaux La Galvanisation, actuellement entrepôt industriel
5. Fuzelier Jules (rue) 112, Usine de transformation des métaux Beguin, puis des Etablissements Gafteaux, actuellement usine de construction mécanique Mécatol Industries
6. Fuzelier Jules (rue) 121 ; Rescapés (rue des), Fonderie Brisville et Cie, puis usine de construction mécanique Usinage Mécanique Générale Ardennaise
7. Grande Allée (rue de la), Usine d'armes dite Manufacture Royale d'armes de Nouzonville, actuellement salle de sport et musée
8. Haillette (rue de la) 5, Usine de petite métallurgie Crépel, Hardy et Hervier, puis Fonderie Hardy-Capitaine et Cie, actuellement Société Nouvelle des Fonderies Nicolas
9. Jaurès Jean (rue), Usine de petite métallurgie (tôlerie) Pierre frères & Cie (repérage)
10. Jaurès Jean (rue), Usine de petite métallurgie Henrot & Cie (repérage)
11. Jaurès Jean (rue) 10, Usine de petite métallurgie et de quincaillerie des Etablissement Cordier, puis Henri Pierret et Cie, actuellement entrepôt industriel
12. Jaurès Jean (rue) 68, Usine de petite métallurgie Duban-Boisseau
13. Jaurès Jean (rue) 75, Usine de petite métallurgie et forge Gardeux Collignon (repérage)
14. Jaurès Jean (rue) 134, Usine de petite métallurgie et de quincaillerie Marcel Camus, puis Société Nouvelle de Modelage Tardy
15. Jaurès Jean (rue) 157, Usine de traitement de surface des métaux (galvanisation) Jeunehomme (repérage)
16. Cachette (La), Lorraine prolongée (rue de) 6, 8, Usine d'armes, puis usine métallurgique Gérard Frères, puis Gendarme, puis Soret, puis Hennecart-Soret, puis Forges et Ateliers de Construction Vve Soret et Cie
17. Poulain A. (rue) 75, Fonderie et construction mécanique Gérard Frères et Caltaux (repérage)
18. Trois Obus (rue des), Logement patronal dit Château Henrot (repérage)
19. Trois Obus (rue des) 7, Usine de serrurerie, puis usine de construction métallique Warsmann, actuellement usine de transformation des métaux
20. Coursière (la), Fonderie de la Coursière (repérage)
21. Vieilles Forges (les), Usine métallurgique Lefort & Cie (repérage)
22. Fonderie de fer la Forge de Nouzonville (repérage)
23. Fonderies de fer (repérage)
24. Usine de petite métallurgie et fonderie Théret (repérage)
25. Clément Jean-Baptiste (boulevard), Grosse forge dite Ateliers Thomé-Génot, puis Ardennes Forge.

Source : <http://www.cr-champagne-ardenne.fr/patrimoineindustriel08/IA08001406.html>



## Annexe 4 : Repères chronologiques<sup>30</sup>

Thomé demain

<i>Année</i>	<i>Industrie</i>	<i>Politique</i>	<i>Associations, Coopératives et autres initiatives</i>	<i>Figures</i>
2011	4.10 Auto-dissolution de l'association des ex-Thomé Génot		25.02 : Création de l'association «Quartier Rimbaud Nouzonville » 30.05 : Déclaration en Préfecture de la création de l'association : "Nouzon'vie Pôle social" (30 mai)	
2010				28.01 : « <i>Les biscuits roses</i> » de F. Bartelt au Centre Culturel
2009			23.07 : Création de l'association Thomé Demain	
2008			Oct : Inauguration du musée du Vieux Nouzon	
2007	« Silence dans la vallée », documentaire de Marcel Trillat			
2006	Fermeture de Thomé-Génot			
1997			13.05 : Création de l'association Promotion Socio-Culturelle.	
1984				Réédition de « <i>Les Mamert</i> » de Jean Rogissart aux éditions Terres Ardennaises
1980				Installation de Franz Bartelt à Nouzonville
1977			Création de l'amicale laïque de Nouzonville (Lambert, 2011)	
1976				27.09 : Mort de

<sup>30</sup> - Il s'agit d'un document de travail, qui a vocation à être complété.

				Théophile Malicet à Nouzonville
1969				« Histoire chronique de Nouzonville » par T. Malicet
1968	« En 1968 il y avait une sacrée ambiance. On avait barricadé l'usine, on était les maitres...Notre comité de grève se trouvait à la mairie, toutes les usines grévistes s'y retrouvaient. C'était ouvert jour et nuit. Je me souviens de patrons venus avec des fusils pour faire peur à des ouvriers qui nous avaient rejoints » (Mauzat, Legay, 2009).			
1962				« Debout frères de misère », roman de T. Malicet
1961				11.09 : Décès de Jean Rogissart à Nouzonville
1935-1953		Municipalité communiste		
1937				27.06 : Inauguration du buste de Jean-Baptiste Clément (Bigorgne) J. Rogissart obtient le prix Renaudot pour Mervale
1936	03.05 : Pierre Lareppe, député-maire de Nouzonville			
1927				« Léon Crépel fit don à la municipalité d'un terrain, d'un bâtiment et de 300 000 francs pour créer un hôpital-hospice de 95 lits" (Pinçon, 1985)
1924	Construction de la cité ouvrière Thomé-Génot rue Ambroise - Croizat			
1921		Nouzon devient		

		Nouzonville		
1897				12.02 : Naissance de Théophile Malicet à Nouzon
1894				28.10 : Naissance de Jean Rogissart à Braux
1893		10.06 : Inauguration de l'Hôtel de ville		
1881			Création de la société de préparation militaire et de gymnastique « la citoyenne nouzonnaise »	
1870	Création d'une fonderie de fonte par Emile Thomé, fils de Louis-Gustave			
1859	14.09 : Ouverture de la voie ferroviaire Charleville-Nouzon.			
1856			10.09 : Approbation de la société de secours mutuels de Nouzon.	
1855	Création de la première usine Thomé par Louis-Gustave Thomé			
1836	Fermeture de la manufacture de Mouzon			
1688	Juillet : La forge de Nouzon est transformée en fabrique de fusils			
1573-1579	Création d'un « établissement métallurgique ».			

### **Annexe 5 : Les "unes" de l'Ardennais sur Nouzonville**

<i>Date</i>	<i>Titre</i>	<i>Sous-titre</i>
25 avril 2012	<b>Le Nouzonnais vise sa mère : la hache atterrit chez le voisin</b>	
26 avril 2012	Nouzonville : on cambriole même les instituts de beauté !	
29 avril 2012	Vandalisme à Nouzonville	Les méfaits se multiplient depuis plusieurs mois
4 mai 2012	Nouzonville. Cambriolages : la liste s'allonge	
8 mai 2012	Nouzonville. Friche Val Thomé : l'impatience	
9 mai 2012	"On boycotte les législatives"	Trop d'insécurité à Nouzonville
10 mai 2012	Délinquance à répétition à Nouzonville	Mis en cause le préfet contre-attaque
11 mai 2012	Délinquance à répétition à Nouzonville	Une enquête et des mesures
14 juin 2012	Nouzonville . Les auteurs de trouble arrêtés	
20 juin 2012	Nouzonville : les ex Ardennes Forge condamnés à rembourser leurs indemnités	
18 juillet 2012	Le recours des ex-Ardennes Forge rejeté : ils doivent rembourser 560 000 €	
19 juillet 2012	Le drame des ex-Ardennes Forge	Dignes mais au bout du rouleau
21 juillet 2012	Ardennes Forge : Les élus solidaires	
22 aout 2012	Willis fait le beau en Californie.	L'ex-patron de Thomé-Génot toujours sous mandat d'arrêt
22 aout 2012	Nouzonville. Le chien entraîne la poussette à l'eau : le bébé dans un état grave.	
23 aout 2012	"Il faut le faire payer"	Willis en Californie : les ex Thomé-Génot réagissent
23 aout 2012	Nouzonville : les sauveteurs du bébé miraculé racontent	
24 aout 2012	Willis viré par ses employeurs	Le passé du patron des Thomé-Génot révélé en Californie
25 aout 2012	Ardennes Forge. Remboursement : l'AGS reste intraitable	